

Conseil Municipal 25 NOVEMBRE 2009

- 1° Présentation de la révision d'aménagement forestier 2009-2023**
- 2° Programme des travaux d'exploitation - Etat de prévisions des coupes.**
- 3° Travaux 2010.**
- 4° Motion sur la localisation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine**
- 4° Divers.**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2009.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents :

M. DERU Claude – M. MONTALBANO Jean-Pierre – Melle WEINACKER Angèle – M. GERARD Michel –
M. BIEGEL Fernand – M. CLAMME André – M. PENNERAD Pascal – M. MATZ Jean-Pierre – Mme TALAGA Joëlle
Mme DE GOBBI Sarah – M. SENSER Gérard – Melle PICQ Anne-Louise – M. MULLER Serge

Absents excusés : Mme LUDWIG Mireille

Procuration : Mme LUDWIG Mireille donne procuration à M. BALLEVRE Jean-Jacques

Secrétaire de séance : Mme THIEL Marie Noëlle

1° Présentation de la révision d'aménagement forestier 2009-2023

M. Guillaume KOENIGSACKER Technicien Supérieur Forestier a fait une intervention sur le principe de l'Aménagement forestier, instrument d'une gestion durable des écosystèmes forestiers. Divers points ont été évoqués notamment :

- Analyse du milieu naturel
- Analyse des besoins économiques et sociaux
- Programme d'actions et plan de gestion
 - Programme des coupes et règles de culture
 - Programme des travaux d'entretien et d'investissement
 - Prévisions des recettes et des dépenses

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte la révision d'Aménagement Forestier pour la période 2009-2023

2° Programme des travaux d'exploitation - Etat de prévisions des coupes.

M. Braussen agent ONF a présenté le programme des travaux d'exploitation exercice forestier 2010 suivant :

Prévisions des recettes du programme des travaux d'exploitation :

- bois d'œuvre parcelle 6 environ 42 m³
 - menus produits parcelle 6 environ 117 stères
 - coupe en vente sur pied parcelles 14-15 environ 29 stères
- Total prévision des recettes : 4 023,00€

Prévision des dépenses du programme des travaux d'exploitation :

- Travaux d'exploitation parcelle 6
- Travaux de débardage parcelle 6
- Ingénierie Rémunération forfaitaire

Total prévision des dépenses : 1 961,80 € HT

Prévisions des dépenses pour prestation conventionnelle bois de chauffage

- Matérialisation des lots de bois de chauffage parcelles 6-14-15
- Dénombrement et réception des lots de bois de chauffage parcelles 6-14-15

Total prévision des dépenses : 365,00 € HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve les prévisions et demande a M. le Maire de signer les devis de l'O.N.F.

3° Travaux 2010.

Travaux reportés

L'aménagement du carrefour surélevé rue de l'Eglise est reporté en 2010 en raison de la période hivernale et d'un délai supplémentaire de la part de l'entreprise.

Demande d'aide exceptionnelle auprès du Sénateur de la Moselle Jean-Louis Masson

Le Conseil Municipal décide l'élargissement du chemin d'accès à notre zone artisanale regroupant la Menuiserie Rucho / Sippel et l' ESAT le village courant 2010

Pour un coût de 13 153,00 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière exceptionnelle auprès du Sénateur Jean-Louis Masson afin de pouvoir réaliser ces travaux. Cette réalisation permettra un meilleur accès à la clientèle et aux fournisseurs de nos entreprises.

Choix entre deux projets :

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur le choix d'une extension de la salle de jeux de l'école maternelle plutôt que la réalisation d'un préau.

Cette extension pourrait englober éventuellement un agrandissement du foyer communal

Le Conseil Municipal demande à M. Le Maire de lancer un appel d'offre auprès de cabinets d'architecture pour réaliser une étude de faisabilité sur ces futures extensions.

Chemin de Randonnée

La commune souhaite réaliser le chemin de randonnée entre le village d'Altviller et de Lachambre. Le projet sera soumis prochainement à la commission rurale de la Communauté de Commune du Pays Naborien pour suite à donner auprès du Conseil Communautaire.

Pose de cloisons

Deux projets :

- création d'un bureau (pour la Directrice) dans le couloir de l'école maternelle.
- Pose d'une cloison dans le couloir de la Mairie.

Des demandes de devis seront lancées.

4° Motion sur la localisation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine

Le Conseil,

CONSIDERANT la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP),

CONSIDERANT les principes posés d'une réorganisation des Chambres de Commerce et d'Industrie, tant au niveau départemental qu'au niveau régional, afin d'adapter le réseau consulaire aux défis économiques et institutionnels,

CONSIDERANT que la réforme doit se concrétiser notamment par une nouvelle organisation qui fait des Chambres régionales les éléments pivots du réseau consulaire territorial,

CONSIDERANT que la mise en place d'une grande Chambre de Commerce et d'Industrie de Région (CCIR) doit veiller à redonner sens et pertinence à chacun de ses départements d'assise, tout en assurant l'émergence d'une véritable tête de pont du réseau consulaire en Lorraine,

APRÈS AVOIR RAPPELE QUE :

- à la création du réseau consulaire, le contexte historique a prévalu et a imposé la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle, créée en 1898 (à l'époque la Moselle était annexée à l'Empire Allemand), comme siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale,
- le poids du territoire mosellan lui confère un rôle moteur incontestable en Lorraine, avec plus d'un million d'habitants, plus de 50 % des emplois salariés et plus de la moitié de la richesse économique régionale,
- les atouts mosellans doivent être reconnus et confortés, sans pour autant que soient remis en cause les pôles d'excellence dont peuvent se prévaloir les autres départements,
- le département de la Moselle, et notamment en son sein l'agglomération messine, constitue un levier économique incontournable vers la Grande Région et vers l'ensemble transfrontalier Luxembourg-Allemagne-Belgique,
- le succès de l'application de la réforme des Chambres de Commerce et d'Industrie en Lorraine passe, outre une définition claire de ses missions, par le bien-fondé du positionnement géographique de la future entité régionale,

CONSIDERANT que la localisation de la nouvelle Chambre de Commerce et d'industrie de Lorraine doit constituer un signe juste et fort de reconnaissance de la Moselle, cette localisation devant s'accompagner d'un renforcement des autres Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales (CCIT) dans leurs domaines de compétitivité,

DEMANDE que soit pris en compte et conforté le rôle de locomotive économique du territoire mosellan,

SOLLICITE en conséquence la localisation à Metz, capitale régionale, de la future Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine.

5° Divers :

- Information sur la suppression Taxe Professionnelle
- L'information sur les Ordures Ménagères sera présentée lors du prochain Conseil Municipal le 18-12-2009.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre la majorité des membres présents

ALTVILLER Le 27 Novembre 2009

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques